	Programme de financement des projets d'écologisation
Objectif	 Appuyer les efforts du Cégep de La Pocatière * pour diminuer son empreinte écologique. *Le campus de Montmagny est inclus dans le Cégep de La Pocatière.
Montant	» Puisque le montant vise à soutenir des projets d'écologisation et non à les financer en totalité, le montant accordé par la Fondation du Cégep de La Pocatière sera d'un maximum de 75 % du coût total du projet ou 500 \$.
Conditions d'admissibilité	» Démontrer que le projet est en lien avec le projet éducatif et les priorités institutionnelles du Cégep de La Pocatière;
	» Démontrer que le projet s'inscrit dans les efforts d'écologisation du Cégep de La Pocatière;
	» La personne-responsable du projet et les autres membres du projet doivent être des étudiants inscrits à temps complet ou des membres du personnel du Cégep de La Pocatière;
	Les démarches soumises doivent démontrer les retombées sur l'écologisation du Cégep de La Pocatière.
Donateur	» Fondation du Cégep de La Pocatière – Fonds VERT Desjardins
Responsable	» Fondation du Cégep de La Pocatière
Date de dépôt des projets	» Session d'automne : mi-octobre;
	» Session d'hiver : vendredi de la première semaine de mars.
Comité de sélection	» Le comité de sélection est composé des personnes suivantes :
	 Un représentant de la Fondation;
	 Un représentant du comité d'écologisation du Cégep de La Pocatière;
	 Un représentant des étudiants du campus de La Pocatière;
	 Un représentant des étudiants du campus de Montmagny.